

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1961 B 40018

Numéro SIREN : 886 180 181

Nom ou dénomination : STC AUDIT & CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2021 sous le numéro de dépôt 1835

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

STC AUDIT & CONSEIL
156 chaussée Pierre Curie
59200 Tourcoing

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : STC AUDIT & CONSEIL

Numéro RCS : 886 180 181

Numéro Gestion : 1961B40018

Forme Juridique : Société anonyme

Adresse: 156 chaussée Pierre Curie
59200 Tourcoing

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2019

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 25/01/2021

Sous le numéro : 1835

Délivré à Lille-Métropole le 28 janvier 2021

Le Greffier,

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	46 059	33 186	12 873	24 995
Fonds commercial	637 589		637 589	637 589
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	400 613	355 503	45 109	65 161
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	216 423		216 423	216 423
Autres titres immobilisés	1 273		1 273	1 459
Autres immobilisations financières	98 413		98 413	98 335
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 400 369	388 689	1 011 680	1 043 962
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 236 765	167 272	2 069 492	1 929 687
Fournisseurs débiteurs	9		9	3 420
Personnel	874		874	68 801
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 749		19 749	87 416
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 862		42 862	24 520
Autres créances	165 164		165 164	65 303
Divers				
Disponibilités	1 215 281		1 215 281	991 351
Charges constatées d'avance	63 883		63 883	74 798
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 744 587	167 272	3 577 314	3 245 295
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 144 956	555 961	4 588 994	4 289 257

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	521 640	521 640
Réserve légale	52 164	52 164
Autres réserves	784 235	703 991
Report à nouveau	182 928	114 893
Résultat de l'exercice	800 676	669 919
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 341 644	2 062 608
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	73 245	101 345
Découverts et concours bancaires	350	2 947
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	73 595	104 292
Emprunts et dettes financières diverses	8 826	8 830
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	5 175	6 184
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 915	7 734
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 368	121 059
Personnel	176 961	184 079
Organismes sociaux	195 636	204 209
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	451 663	414 742
Autres dettes fiscales et sociales	73 774	57 569
Dettes fiscales et sociales	898 034	860 599
Autres dettes	69 582	40 234
Produits constatés d'avance	985 854	1 077 716
TOTAL DETTES	2 247 350	2 226 649
TOTAL PASSIF	4 588 994	4 289 257

Compte de Résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	5 580 006	5 518 137	61 869	1,12
Autres produits	131 829	142 990	-11 161	-7,81
Total	5 711 835	5 661 128	50 707	0,90
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 330 600	1 385 986	-55 386	-4,00
Total	1 330 600	1 385 986	-55 386	-4,00
MARGE SUR M/SES & MAT	4 381 235	4 275 141	106 094	2,48
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	120 349	105 310	15 039	14,28
Salaires et Traitements	2 110 196	2 110 137	59	
Charges sociales	898 247	897 729	518	0,06
Amortissements et provisions	81 424	164 929	-83 505	-50,63
Autres charges	59 323	48 110	11 214	23,31
Total	3 269 539	3 326 215	-56 676	-1,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 111 696	948 927	162 770	17,15
Produits financiers	22 989	4 382	18 607	424,67
Charges financières	475	514	-39	-7,52
Résultat financier	22 513	3 868	18 646	482,11
RESULTAT COURANT	1 134 210	952 794	181 415	19,04
Produits exceptionnels	4 158		4 158	
Résultat exceptionnel	4 158		4 158	
Impôts sur les bénéfices	337 691	282 875	54 816	19,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	800 676	669 919	130 757	19,52

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques		x	
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales	x		
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances		x	
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
– Contrats à long terme		X	
– Frais accessoires d'achat		X	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	X		
– Eléments imputables à un autre exercice		X	
– Opérations faites en commun		X	
– Résultat financier		X	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		X	
– Transactions avec des parties liées	X		
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		X	
– Eléments exceptionnels		X	
– Transferts de charges exceptionnelles		X	
– Base de l'impôt sur les sociétés		X	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	X		
– Evénements postérieurs à la clôture		X	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
– Effectifs		X	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
– Engagements financiers donnés	X		
– Autres opérations non inscrites au bilan		X	
– Engagements financiers reçus		X	
– Crédit-bail			X
– Engagement de retraite	X		
– CICE	X		
– Aspects environnementaux		X	
– Tableau des cinq derniers exercices	X		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA STC AUDIT & CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 4 588 994 EUR et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 800 676 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SA STC AUDIT & CONSEIL

156 Chaussée Pierre Curie

59200 TOURCOING

Tél. 03.20.69.99.69

Fax. 03.20.03.17.03

Exercice clos le 30/09/2019

SIRET : 88618018100036

Ce h/ie ce jour
E. C.

STC AUDIT ET CONSEIL

Tél : 03.20.69.99.69

156 Chaussée Pierre Curie

Fax : 03.20.03.17.03

59200 TOURCOING

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 18 659 EUR a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin de période
– Fonds commercial	637 589			637 589
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 059			46 059
Immobilisations incorporelles	683 647			683 647
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements aménagements divers	117 430	12 230		129 660
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	268 005	2 947		270 952
Immobilisations corporelles	385 436	15 177		400 613
– Participations évaluées par mise en				
– Autres participations	216 423			216 423
– Autres titres immobilisés	1 459	1 273	1 459	1 273
– Prêts et autres immobilisations financières	98 335	12 078	12 000	98 413
Immobilisations financières	316 217	13 351	13 459	316 109
ACTIF IMMOBILISE	1 385 300	28 528	13 459	1 400 369

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 177	13 351	28 528
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 177	13 351	28 528
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 459	1 459
Virements vers l'actif circulant				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Cessions			12 000	12 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			13 459	13 459

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce est représentatif de clientèle achetée ou apportée. La valeur économique et financière du fonds de commerce de la société est très au dessus de sa valeur nette comptable.

	30/09/2019
Éléments achetés	203 611
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	433 977
Total	637 589

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 063	12 122		33 186
Immobilisations incorporelles	21 063	12 122		33 186
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 181	4 274		111 455
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	213 093	30 955		244 048
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	320 275	35 229		355 503
ACTIF IMMOBILISE	341 338	47 351		388 689

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FORMAGEST EXPANSION 59200 TOURCOING	5 000,00	-5 419,00	100,00	-172,00
SARL CECH 59301 VALENCIENNES CEDEX	50 000,00	697 102,00	100,00	47 692,00
SARL STC METROPOLE SUD 59120 LOOS	122 500,00	332 145,00	60,00	92 276,00
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Les créances clients sont analysées dossier par dossier. Une dépréciation est constatée en fonction de notre connaissance du dossier, et des risques de non recouvrement.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	98 413		98 413
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 236 765	2 236 765	
Autres	228 659	228 659	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	63 883	63 883	
Total	2 627 719	2 529 306	98 413
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INT.COURUS S/TITRES IMMOBILISÉS	1 273
CLIENTS – FACTURES À ÉTABLIR	240 031
Total	241 304

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 521 640,00 euros décomposé en 22 680 titres d'une valeur nominale de 23,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	22 680	23,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	22 680	23,00

Dettes

Etat des dettes

La dette fournisseurs est constituée de fournisseurs fraix généraux. Les délais de paiement habituels sont de 15 à 30 jours.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	350	350		
– à plus de 1 an à l'origine	73 245	28 241	45 004	
Emprunts et dettes financières divers	8 826	8 826		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	203 368	203 368		
Dettes fiscales et sociales	898 034	898 034		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	74 757	74 757		
Produits constatés d'avance	985 854	985 854		
TOTAL	2 244 435	2 199 430	45 004	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	28 100			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	40 794
BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À PAYER	350
INTÉRÊTS COURUS	10
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	93 693
PERSONNEL – AUTRES CHARGES À PAYER	83 269
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	39 306
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	37 979
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	45 324
CLIENTS – RRR À ACCORDER	45 383
Total	386 109

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	63 883		
Total	63 883		

Produits constatés d'avance

Une évaluation des encours de travaux est faite dossier par dossier, en fonction de l'avancement des travaux. Une production est alors valorisée en fonction de cet avancement et du budget d'honoraire annuel du client. Une comparaison est effectuée par rapport à la demande d'acomptes qui sont comptabilisés dans le CA. Les acomptes excédant la production sont comptabilisés en produit constaté d'avance. Si la demande d'acompte est insuffisante, la différence est comptabilisée en clients, facture à établir.

Les encours de travaux sont valorisés au prix de vente s'agissant de prestations continues. Par contre le pourcentage d'avancement est appliqué sur un budget contractuel global et non à partir de la valorisation du temps passé. Cette méthode écarte donc toutes difficultés liées à une sous facturation latente.

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	985 854		
Total	985 854		

Notes sur le bilan

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
	210 680
Avals et cautions	210 680
Engagements en matière de pensions	238 970
Engagements de crédit-bail mobilier	7 132
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	456 782
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	210 680
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Notre société est caution au profit de la Société Générale pour un prêt contracté par notre filiale STC Métropole Sud dont le solde de l'emprunt est de 210 680 euros au 30 septembre 2019.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 238 970 EUR

Les engagements retraite sont couverts par un contrat d'assurance par capitalisation à concurrence de 67 952 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.

STC Audit & Conseil
Société Anonyme
au capital de 521 640 Euros
Siège social : 156, Chaussée Pierre Curie
59200 TOURCOING
LILLE METROPOLE B 886.180.181

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MARS 2020

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 800.676 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	800.676 Euros
A titre de dividendes aux actionnaires Soit 28 Euros par action	635.040 Euros
Le solde :	
- au compte « autres réserves »	18.659 Euros
- au compte « report à nouveau »	146.977 Euros

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30 juin 2020.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- ✓ depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- ✓ le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- ✓ l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- ✓ le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 6.356 Euros,
- ✓ le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 628.684 Euros.

Il a en outre été rappelé aux actionnaires que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement

payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le 30 septembre 2016

498.960 €, soit un dividende net par action de 22,00 Euros

Exercice clos le 30 septembre 2017

521.640 €, soit un dividende net par action de 23,00 Euros

Exercice clos le 30 septembre 2018

521.640 €, soit un dividende net par action de 23,00 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente



AUDITEUROP

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

207, Avenue Willy Brandt

Boîte 304

59777 EURLILLE

Téléphone : 03.20.07.79.51

www.auditeurop.com

S.A. S.T.C Audit & Conseil

156, Chaussée Pierre Curie

Centre Tertiaire Colbert

59200 - TOURCOING

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

présentés à l'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE

Exercice clos au 30 SEPTEMBRE 2019

Société à responsabilité limitée au Capital de 40 000 €

R.C.S. LILLE B 390 956 654

Identification : FR0339095665400045 APE : 6920Z

AUDITEURO P

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

207, Avenue Willy Brandt

Boîte 304

59777 EURALILLE

Téléphone : 03 20.07.79.51

www.auditeurop.com

S.A STC Audit & Conseil

156, Chaussée Pierre Curie

Centre Tertiaire Colbert

59200 – TOURCOING

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STC Audit et Conseil relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, concernant l'avancement des dossiers clients, afin de valider l'estimation faite des créances clients. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations faites par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 14 février 2020

AUDITEUROP
Commissaire aux Comptes



Vincent Hamou, Associé

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	46 059	33 186	12 873	24 995
Fonds commercial	637 589		637 589	637 589
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	400 613	355 503	45 109	65 161
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	216 423		216 423	216 423
Autres titres immobilisés	1 273		1 273	1 459
Autres immobilisations financières	98 413		98 413	98 335
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 400 369	388 689	1 011 680	1 043 962
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 236 765	167 272	2 069 492	1 929 687
Fournisseurs débiteurs	9		9	3 420
Personnel	874		874	68 801
Etat, Impôts sur les bénéfices	19 749		19 749	87 416
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	42 862		42 862	24 520
Autres créances	165 164		165 164	65 303
Divers				
Disponibilités	1 215 281		1 215 281	991 351
Charges constatées d'avance	63 883		63 883	74 798
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 744 587	167 272	3 577 314	3 245 295
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 144 956	555 961	4 588 994	4 289 257

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	521 640	521 640
Réserve légale	52 164	52 164
Autres réserves	784 235	703 991
Report à nouveau	182 928	114 893
Résultat de l'exercice	800 676	669 919
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 341 644	2 062 608
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts	73 245	101 345
Découverts et concours bancaires	350	2 947
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	73 595	104 292
Emprunts et dettes financières diverses	8 826	8 830
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	5 175	6 184
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 915	7 734
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 368	121 059
Personnel	176 961	184 079
Organismes sociaux	195 636	204 209
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	451 663	414 742
Autres dettes fiscales et sociales	73 774	57 569
Dettes fiscales et sociales	898 034	860 599
Autres dettes	69 582	40 234
Produits constatés d'avance	985 854	1 077 716
TOTAL DETTES	2 247 350	2 226 649
TOTAL PASSIF	4 588 994	4 289 257

Compte de Résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	5 580 006	5 518 137	61 869	1,12
Autres produits	131 829	142 990	-11 161	-7,81
Total	5 711 835	5 661 128	50 707	0,90
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 330 600	1 385 986	-55 386	-4,00
Total	1 330 600	1 385 986	-55 386	-4,00
MARGE SUR M/SES & MAT	4 381 235	4 275 141	106 094	2,48
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	120 349	105 310	15 039	14,28
Salaires et Traitements	2 110 196	2 110 137	59	
Charges sociales	898 247	897 729	518	0,06
Amortissements et provisions	81 424	164 929	-83 505	-50,63
Autres charges	59 323	48 110	11 214	23,31
Total	3 269 539	3 326 215	-56 676	-1,70
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 111 696	948 927	162 770	17,15
Produits financiers	22 989	4 382	18 607	424,67
Charges financières	475	514	-39	-7,52
Résultat financier	22 513	3 868	18 646	482,11
RESULTAT COURANT	1 134 210	952 794	181 415	19,04
Produits exceptionnels	4 158		4 158	
Résultat exceptionnel	4 158		4 158	
Impôts sur les bénéfices	337 691	282 875	54 816	19,38
RESULTAT DE L'EXERCICE	800 676	669 919	130 757	19,52

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA STC AUDIT & CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 4 588 994 EUR et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 800 676 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 18 659 EUR a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin de période
Fonds commercial	637 589			637 589
Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 059			46 059
Immobilisations incorporelles	683 647			683 647
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
Installations générales, agencements				
aménagements divers	117 430	12 230		129 660
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	268 005	2 947		270 952
Immobilisations corporelles	385 436	15 177		400 613
Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	216 423			216 423
- Autres titres immobilisés	1 459	1 273	1 459	1 273
- Prêts et autres immobilisations financières	98 335	12 078	12 000	98 413
Immobilisations financières	316 217	13 351	13 459	316 109
ACTIF IMMOBILISE	1 385 300	28 528	13 459	1 400 369

Les flux s'analysent comme suit

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		15 177	13 351	28 528
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		15 177	13 351	28 528
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			1 459	1 459
Virements vers l'actif circulant				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Cessions			12 000	12 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			13 459	13 459

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce est représentatif de clientèle achetée ou apportée. La valeur économique et financière du fonds de commerce de la société est très au dessus de sa valeur nette comptable.

	30/09/2019
Eléments achetés	203 611
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	433 977
Total	637 589

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 063	12 122		33 186
Immobilisations incorporelles	21 063	12 122		33 186
Terrains				
Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	107 181	4 274		111 455
- Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	213 093	30 955		244 048
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	320 275	35 229		355 503
ACTIF IMMOBILISE	341 338	47 351		388 689

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-par du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL FORMAGEST EXPANSION 59200 TOURCOING	5 000,00	-5 419,00	100,00	-172,00
SARL CECH 59301 VALENCIENNES CEDEX	50 000,00	697 102,00	100,00	47 692,00
SARL STC METROPOLE SUD 59120 LOOS	122 500,00	332 145,00	60,00	92 276,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Les créances clients sont analysées dossier par dossier. Une dépréciation est constatée en fonction de notre connaissance du dossier, et des risques de non recouvrement.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	98 413		98 413
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 236 765	2 236 765	
Autres	228 659	228 659	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	63 883	63 883	
Total	2 627 719	2 529 306	98 413
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ENCOURS - TITRES IMMOBILISÉS	1 273
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	240 031
Total	241 304

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 521 640,00 euros décomposé en 22 680 titres d'une valeur nominale de 23,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	22 680	23,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	22 680	23,00

Dettes

Etat des dettes

La dette fournisseurs est constituée de fournisseurs frais généraux. Les délais de paiement habituels sont de 15 à 30 jours.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	350	350		
- à plus de 1 an à l'origine	73 245	28 241	45 004	
Emprunts et dettes financières divers	8 826	8 826		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	203 368	203 368		
Dettes fiscales et sociales	898 034	898 034		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	74 757	74 757		
Produits constatés d'avance	985 854	985 854		
TOTAL	2 244 435	2 199 430	45 004	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	28 100			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	40 794
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	350
INTÉRÊTS COURUS	10
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	93 693
PERSONNEL - AUTRES CHARGES À PAYER	83 269
CHARGES SOCIALES S CONGÉS À PAYER	39 306
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	37 979
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	45 324
CLIENTS - RRR À ACCORDER	45 383
Total	386 109

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	63 883		
Total	63 883		

Produits constatés d'avance

Une évaluation des encours de travaux est faite dossier par dossier, en fonction de l'avancement des travaux. Une production est alors valorisée en fonction de cet avancement et du budget d'honoraire annuel du client. Une comparaison est effectuée par rapport à la demande d'acomptes qui sont comptabilisés dans le CA. Les acomptes excédant la production sont comptabilisés en produit constaté d'avance. Si la demande d'acompte est insuffisante, la différence est comptabilisée en clients, facture à établir.

Les encours de travaux sont valorisés au prix de vente s'agissant de prestations continues. Par contre le pourcentage d'avancement est appliqué sur un budget contractuel global et non à partir de la valorisation du temps passé. Cette méthode écarte donc toutes difficultés liées à une sous facturation latente.

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	985 854		
Total	985 854		

Notes sur le bilan

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
	210 680
Avals et cautions	210 680
Engagements en matière de pensions	238 970
Engagements de crédit -bail mobilier	7 132
Engagements de crédit -bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	456 782
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	210 680
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Notre société est caution au profit de la Société Générale pour un prêt contracté par notre filiale STC Métropole Sud dont le solde de l'emprunt est de 210 680 euros au 30 septembre 2019.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 238 970 EUR

Les engagements retraite sont couverts par un contrat d'assurance par capitalisation à concurrence de 67 952 euros.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 200 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les produits financiers : 21 272 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2004, la société SA STC AUDIT & CONSEIL est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA STC AUDIT & CONSEIL. L'option a été renouvelée en date du 01/10/2019.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Produits de l'exercice : 16 314 euros

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.